ALGÉRIE POSTE

المديرية العامة
DIRECTION GÉNÉRALE

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Poste et des Télécommunications
E.P.I.C Algérie Poste

Ilot n° 04 Zone d'Affaires Bab-Ezzouar Alger

NIF : 000216002104442

Direction Centrale des Marchés

03 FEV. 2025

Avis d'annulation de l'attribution Provisoire du Marché

Conformément aux dispositions de la loi 23 – 12 du 5 aout 2023 fixant les règles générale relatives aux marchés publics ainsi que les dispositions de l'articles 82 du Décret Présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public, l'Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial (EPIC) « Algérie Poste », informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'offres national et International ouvert avec exigence de capacités minimales **N°16/DGAP/DDMSFP/2023** ayant pour objet « **Acquisition d'une solution (Equipements et logiciels) de Guichets Automatiques de Banque (GAB), répartis en trois lots – lot n°2 :300 GAB Outdoor dual cash dispenser**», publié le 07/12/2023 dans les quotidiens nationaux que l'avis d'attribution provisoire du marché au profit du soumissionnaire **GROUPEMENT SARL EXPERTIC & NCR TUNISIE** , publié le 15/05/2024 dans le quotidiens nationaux est **annulé** au motif suivant **:**

- **Refus de visa prononcé par la commission des marchés publics compétente.**

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des motifs d'annulation, peuvent se rapprocher de la Direction Centrale des Marché (demande écrite), au plus tard trois (03) jours à compter de la date de réception de la lettre précitée.

Tout soumissionnaire contestant cette annulation peut introduire un recours auprès de la **commission Sectorielle des Marchés Publics** auprès du Ministère de la Poste et des Télécommunications, dans un délai de **Dix (10)** jours, à compter de réception de la lettre d'annulation, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.